

Pour une prise de conscience ...

Les rejets dans l'air



La réglementation fixe des seuils et des valeurs limites à l'émission, dans l'air, de matières polluantes telles que les poussières, les oxydes de soufre, d'azote, les métaux lourds, les solvants...

Lorsque nous parlons de la qualité de l'air, nous pensons le plus souvent à l'air que l'on respire à l'extérieur ; c'est oublier que la plupart d'entre nous vivons une grande partie du temps à l'intérieur...

Les COV, Composés Organiques Volatiles sont des polluants atmosphériques. Ils sont essentiellement de trois types :

Des hydrocarbures émis, par exemple, lors du remplissage des réservoirs de carburant,



Des composés organiques provenant de procédés industriels ou de la combustion incomplète de combustibles,

Des solvants émis lors de l'application de peintures, d'encres, du nettoyage des surfaces ou de l'évaporation de bacs de stockage.

Le bruit

A l'extérieur comme à l'intérieur, le niveau sonore des installations et matériels est réglementé par la préfecture et, le cas échéant, par la mairie.

Le bruit est une sensation. Mesurée en décibels -dB(A)- cette sensation est parfois simplement dérangeante mais peut aussi être dangereuse.



A chaque niveau sonore correspond une durée maximale d'exposition tolérable :

85 dB(A)	8 h	100 dB(A)	15 mn
90 dB(A)	2 h 30 mn	105 dB(A)	5 mn
95 dB(A)	48 mn	110 dB(A)	1,5 mn

Si le niveau sonore d'une installation est de 100 dB(A) à 1 mètre, il descend à 94 dB(A) à 2 mètres et à 88 dB(A) à 4 mètres.

Eco-conception ?

Un produit Eco-conçu est un produit qui respecte l'environnement à tous les stades de son cycle de vie : matières premières - fabrication - distribution - utilisation - valorisation.

Il s'agit donc de mesurer, à chaque étape, les impacts du produit sur l'environnement et de les réduire.

Eco-Labels

Pour permettre aux consommateurs de reconnaître ces produits deux labels écologiques officiels ont été créés :

la marque française NF Environnement



l'écolabel européen (reconnu dans les 15 pays de l'Union Européenne).



Les rejets liquides

Les 6 Agences de l'Eau du territoire perçoivent des redevances en fonction de la consommation d'eau et de la quantité de pollution rejetée.

Les fonds ainsi collectés sont redistribués aux industriels pour soutenir, notamment, leurs actions destinées à maîtriser des rejets polluants.

Au cours de la période 1997-2002, près de 3 milliards d'euros ont ainsi été attribués.

L'énergie

A l'échelle mondiale les besoins en énergie augmentent. Dans le même temps, nous allons devoir, pour des raisons économiques (taxes) et écologiques (effet de serre), en maîtriser la consommation.

Des solutions existent pour optimiser les consommations énergétiques. Par exemple, une centrale électrique à turbines à gaz consomme 28 % de combustible en moins qu'une centrale électrique à vapeur,

Une isolation efficace des fenêtres, des murs des sols, des plafonds, réduit de 33% minimum le besoin en électricité pour le chauffage et la climatisation.



Les installations de cogénération, c'est-à-dire de production simultanée de chaleur et d'électricité, donnent aussi des résultats probants.

Le choix des investissements se réalise sur la base des réductions de coûts attendus.

La Maitrise de l'Energie passe par le comptage rigoureux des consommations, en installant des moyens de mesure, à chaque poste dont on veut surveiller les dépenses.

Il faut ensuite analyser l'évolution des consommations pour chaque poste et comparer les résultats avec des données existantes, par exemple auprès de fédérations professionnelles ou d'observatoires des énergies gouvernementaux.

L'eau



pilote par le
Comité Régional
de l'Environnement

Maîtriser sa consommation d'eau est à la fois un gain écologique, social et économique.

L'eau est vitale, c'est un bien collectif. De plus en plus polluée en surface, il faut aller la chercher en profondeur ou lui faire subir des traitements qui majorent considérablement le prix "au robinet".

La maîtrise de la consommation d'eau passe parfois par des gestes simples.

Ainsi, il est possible de récupérer les eaux non polluées pour des utilisations sans risques (le refroidissement) ou des usages secondaires comme le nettoyage.

En mettant en place des collecteurs séparés vous pourrez récupérer les eaux de pluie et les eaux de services généraux, éviter qu'elles ne rejoignent les autres rejets et ainsi réduire les coûts de traitement.

Si vos installations comportent de nombreux postes de prélèvement d'eau, mesurer pour chacun d'entre eux la consommation permet de déterminer finement les sources d'économie et les fuites.

Les 4 Sources d'eau sont :

L'eau de pluie

L'eau de surface (rivières et lacs)

L'eau de mer

L'eau souterraine,

C'est dans cette dernière que sont puisées en France 70 % des eaux distribuées



Les matières premières

Les ressources en matières premières ne sont pas inépuisables. Actuellement, on estime que l'épuisement de la réserve mondiale de pétrole interviendra dans 70 ans.

Certaines chutes de fabrication ou certains déchets peuvent être traités et recyclés pour redevenir une matière première ; celle-ci est alors appelée matière secondaire.

Les caractéristiques techniques et esthétiques des matières secondaires peuvent être équivalentes à celles des matières premières habituelles.



Ainsi, le revêtement de certains terrains de tennis est réalisé à partir de pneus usagés alors que des panneaux acoustiques sont fabriqués avec du papier journal recyclé.

26% des solvants utilisés dans l'industrie sont des matières secondaires, ainsi que, 30 % des ferrailles, 49 % des papiers et cartons, 50 % du verre, 30 à 60 % des métaux non ferreux.

Le sol

Un site pollué est un site qui pollue. Un produit stocké dans une cuve qui fuit, des déchets toxiques enfouis (ce qui est illégal)... et la revente de votre site ne peut être envisagée sans décontamination.



Lorsque vous achetez un terrain, pensez à demander au vendeur le diagnostic de l'état du sol et, le cas échéant, la preuve des actions qu'il a conduites pour le dépolluer. La réalisation du diagnostic et l'évaluation des risques peuvent être assurées par un bureau d'études.

Les Fonctions du Sol

Production : agriculture, forêt...

Tampon, filtre et transformation : captage et acheminement des eaux, décomposition et dégradation des substances toxiques...

Habitat : espèces vivantes, réservoir génétique...

Support physique : bâtiments, infrastructures des transports...

Source de matières premières : minerais...

Élément culturel et sanctuaire : paysages, vestiges archéologiques et paléontologiques...

Les technologies propres et le tri

L'évolution des technologies et des procédés industriels oblige nécessairement à une nouvelle culture et à une adaptation.

Intégrer l'environnement lors du choix de nouveaux procédés conduit le plus souvent à réduire la consommation d'eau ou d'énergie ainsi que la quantité et la nature des rejets produits.

Le développement des villes, avec la concentration des populations et par définition même des déchets, conduit à établir de nombreuses règles.

Tous les aspects doivent être couverts, rejets d'eau, pollution, tri sélectif.



Ces réglementations ne constituent qu'un premier pas, il est nécessaire que chacun prenne conscience de la fragilité de la planète qui nous abrite.



Il faut œuvrer aujourd'hui ...

... pour qu'il y ait un demain sur Terre

Les Aides Techniques

De plus en plus, les organismes professionnels aident et conseillent les particuliers et les industriels dans la mise en place des technologies propres employées dans leurs secteurs d'activités.



Spécialistes de l'innovation, de la veille et de la propriété industrielle, les ingénieurs du réseau ARIST des Chambres de Commerce et d'Industrie apportent leurs connaissances et leur savoir-faire.



Portail des Chambres de Commerce et de l'Industrie